

❖ Principes de vente

- ✓ La vente est ouverte de 14h00 à 17h00
- ✓ Chaque vélo a été contrôlé avant la mise en vente. Une fiche technique est fixée dessus avec les éventuels défauts et/ou réglages à effectuer ainsi que le prix
- ✓ Ce prix est fixe et non négociable
- ✓ Le principe est que vous pourrez repartir sur le vélo acheté. Ainsi, les vélos hors d'usage ne sont pas mis en vente
- ✓ Il n'est pas possible de sortir de la halle avec un vélo pour l'essayer
- ✓ Une fois votre choix effectué, dirigez-vous vers une des caisses

❖ Achat et paiement

- ✓ La loi nous impose de vous demander une pièce d'identité et à vous faire signer le justificatif de vente.
- ✓ Vous pouvez régler en espèces, par chèque à l'ordre du CADR67 ou par carte bancaire
- ✓ Pour les vélos marqués, il vous sera demandé votre numéro de téléphone et votre adresse mail afin d'effectuer le transfert de propriété. Ce transfert pourra prendre plus ou moins de temps en fonction des cas
- ✓ Vous recevrez votre justificatif d'achat incluant un bon de réduction pour un marquage par micro-percussion (5 € au lieu de 10 €) à venir effectuer au CADR67 sur nos horaires d'ouverture

❖ Sortie

- ✓ Dirigez-vous vers la sortie et présentez votre preuve d'achat aux bénévoles afin de pouvoir sortir de la halle
- ✓ Attention : les vélos sont vendus en l'état et sans garantie
- ✓ Pour les petits réglages, Vélostation (atelier d'auto-réparation) vous accueille à l'extérieur de la halle (2 fois à gauche en sortant)
- ✓ Si vous constatez un défaut majeur qui nous aurait échappé, ne tardez pas, revenez immédiatement et nous procéderons au remboursement